



**APEL NATIONALE
COMMISSION SOLIDARITE NUMERIQUE
2018/2019**

**Liste des éléments obligatoires
à fournir par l'établissement**

- Convention de mandat Apel-Ogec
*(ancienne appellation de la convention de mise en commun de moyens)
- Statuts conformes aux statuts types de l'Apel Nationale (datés et signés)
(Statuts postérieurs à 2008)
- Récépissé de la déclaration du **dépôt de ces statuts** à la Préfecture
- Lettre de description du projet co-signée
3 signatures : Directeur d'établissement + Président OGEC + Président d'Apel
- Montant de l'aide accordée par l'Apel d'établissement
- Comptes de l'Apel d'établissement
(Compte de résultat + état des réserves de trésorerie)
- Devis détaillé des fournisseurs du matériel ou logiciel numérique
- Dossier solidarité numérique 2018/2019

Le secrétariat de l'Apel Basse-Normandie est à votre disposition pour tous renseignements complémentaires :

☎ 02.31.94.62.22.

✉ apelbassenormandie@orange.fr